

PRÉFÈTE DE LA CORSE-DU-SUD

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER Service de la Mer et du Littoral Unité Domaine Public Maritime

> Projet de transfert de la servitude de passage des piétons sur le littoral, entre le hameau de Saliccia et la tour de Pelusella, sur le territoire des communes de Villanova, d'Alata et d'Appietto.

PIECE 5

Indication des parties du territoire où il est envisagé de suspendre l'application de la servitude.

7 pages

--0--0--

Appietto



Appietto



Alata



Villanova Alata



Villanova



Villanova



Villanova

